

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

LES MAUX ET LE CBD

Par PsykerStok Postée le 25/04/2020 22:31

Bonsoir. Je me demandais si le CBD pouvait engendrer des maux de tête ou des maux de ventre par exemple.

Mise en ligne le 27/04/2020

Bonjour,

D'après les études les plus récentes qui ont été effectuées, le CBD (Cannabidiol) peut provoquer des diarrhées. Il peut aussi être à l'origine d'un état de somnolence, à cause de son effet sédatif (très calmant).

En revanche, nous n'avons pas connaissance d'effets indésirables de type "maux de tête" associés à ce produit.

Bien cordialement,
